

# OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

# valtech.

INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

## SiegCo

### COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE VALTECH

Le présent communiqué est établi et diffusé par Valtech conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

#### AVIS IMPORTANT

En application des articles 231-19 et 261-1 I du règlement général de l'AMF, le rapport du cabinet Farthouat Finance, représenté par Madame Marie-Ange Farthouat, en qualité d'expert indépendant, est inclus dans la note en réponse.

Conformément à l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et à l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°16-008 en date du 7 janvier 2016 sur la note en réponse établie par Valtech dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par SiegCo et visant les actions Valtech (l'« Offre »).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Valtech ont été déposées auprès de l'AMF le 8 janvier 2016 et mises à la disposition du public le 11 janvier 2016, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

Ces informations, ainsi que la note en réponse de Valtech, sont disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Valtech ([www.valtech.fr](http://www.valtech.fr)) et peuvent être obtenues sans frais au siège social de Valtech, 30 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public. Il n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion du présent communiqué, de l'Offre, de tout document relatif à l'Offre et la participation à l'Offre peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales dans certaines juridictions. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.